

## Votre séjour

Durant votre séjour vous êtes entouré(e) d'une équipe de professionnels qualifiés. Les médecins visitent les patients selon une organisation propre à chaque service. Ils vous informent de votre état de santé, des examens, des traitements et interventions vous concernant.



Vous ou votre entourage pouvez demander à rencontrer le médecin en vous adressant à la secrétaire médicale, le cadre du service ou un soignant.

**Le cadre de santé** travaille en collaboration avec l'équipe médicale et soignante. Il est responsable de l'organisation, de la qualité et de la sécurité des soins.

**L'équipe soignante** assure la continuité des soins. Elle est composée principalement d'infirmiers, d'aides-soignants et d'agents des services hospitaliers.

Dans le respect de leurs compétences respectives ces professionnels vous informent sur le déroulement de la journée (visite du praticien, rendez-vous pour les différents types d'examens...), dispensent les soins qui vous sont nécessaires, vous aident à réaliser les actes de la vie quotidienne en cas de nécessité et sont responsables de l'entretien de votre chambre.

Vous pourrez bénéficier des services d'autres professionnels tels que **psychologue, masseur-kinésithérapeute, diététicienne, assistante sociale**.

**La secrétaire médicale** participe à l'accueil, la prise de rendez-vous et à l'information des patients et de leur famille. Elle assure le suivi du dossier médical.

**L'assistante sociale** peut, sur votre demande ou celle de votre entourage vous aider à résoudre les difficultés administratives, personnelles ou familiales et préparer avec vous les modalités de votre sortie.

Elle peut se rendre à votre chevet ou vous recevoir à sa permanence sur rendez-vous.



Fax : (33) 05 58 05 10 01  
Email : **Contact**

<http://www.ch-mt-marsan.fr/vous-accueillir-en-geriatrie/votre-sejour-221.html>